

Nantes, le 16 octobre 2020

Session du Conseil régional du 16 octobre 2020

## La Région vote le déploiement de 80 places de formations supplémentaires pour le métier d'infirmier à la rentrée de février 2021

Dans le cadre du plan de relance adopté en juillet dernier, la Région s'est engagée pour garantir un appareil de formation solide maillant tout le territoire. Pour lutter contre la faible densité de professionnels infirmiers constatée en Pays de la Loire, la Région avait obtenu de l'Etat, une hausse du quota en 1<sup>ère</sup> année d'études avec 40 places supplémentaires pour la rentrée 2020, représentant un investissement régional de 1 million d'euros. **La Région accélère cet effort avec 2 millions d'euros supplémentaires pour déployer 80 nouvelles places en 1<sup>ère</sup> année d'études en février 2021.**

*« Depuis le début de la crise sanitaire, nous avons pu saluer l'engagement de tous les professionnels de santé et en particulier des étudiants infirmiers qui se sont investis auprès des services de soins et des EHPAD, en stage ou en renfort CDD. Renforcer la formation de soignants sans quoi rien n'est possible : c'est la stratégie de la Région pour accélérer et moderniser l'offre de soins pour tous. »* souligne Christelle Morançais présidente de la Région des Pays de la Loire.

### CONTACT PRESSE

Nadia Hamnache : [nadia.hamnache@paysdelaloire.fr](mailto:nadia.hamnache@paysdelaloire.fr) - 02 28 20 60 62 – 06 77 66 11 16